GSRI

Groupement de Sûreté Résidentielle Interbailleurs

TRANQUILLITÉ RÉSIDENTIELLE

Groupement de Sureté Résidentielle Interbailleurs

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2025



La tranquillité résidentielle nous rassemble

SOMMAIRE

EDITOS

Sébastien COTE 3
1er adjoint et adjoint à la Tranquillité publique,
à la Prévention de la délinquance et au Lien social

Michel CALVO 4
Président du Conseil d'Administration du GSRI
Président d'ACM Habitat

Steve LEFEBVRE 5
Directeur Général du GSRI
Directeur Proximité, Sûreté et Cohésions des Territoires, Altémed

1 Le groupement 6
Dates clés 7
Notre vision / Notre mission 8
Etat financier / Nos membres 9
Coopérations opérationnelles 10

2 Bilan d'activité 2025 12
Chiffres Clés 14
Ils témoignent 15-21

3 Projet stratégique 22
Notre projet stratégique 2025- 2030 23
Nos raisons d'être et missions 23
Nos valeurs partagées 23
Nos axes stratégiques 2025- 2030 24

4 Temps forts 2025 26
Des salariés formés 27
Des échanges enrichissants 27
Le GSRI fête ses 2 ans 28
Déplacement du 1er ministre François Bayrou 29
Remise des écussons du GSRI 30

5 Focus RH 32
Les investissements humains et matériels 33
Une gestion maîtrisée au service des opérations 34
L'équipement des agents 35
L'assermentation des agents 36
La qualité de vie au travail (QVT) 37
Le rôle social du GSRI et son lien
avec le milieu associatif 38

EDITOS



Sébastien COTE

1er adjoint et adjoint à la Tranquillité publique, à la Prévention de la délinquance et au Lien social

« J'aime le rappeler, lorsque le GSRI est créé en Novembre 2023, les habitants de nos résidences sociales subissent depuis trop longtemps certaines situations de nuisances, d'occupations de halls, de dégradations, de trafics ou d'incivilités. Comme tous les Montpelliérains, les habitants du parc social ont le droit de vivre dans un environnement sûr, apaisé et respectueux. Il était nécessaire d'apporter une réponse nouvelle, coordonnée et adaptée.

Dès les premiers mois de fonctionnement, les résultats ont montré l'intérêt du dispositif.

Les interventions menées, les évictions réalisées, les verbalisations et les actions conduites contre les occupations illicites ou les nuisances ont démontré qu'une présence spécialisée, au plus près des habitants, permet d'améliorer concrètement le quotidien des locataires. Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif avec les bailleurs sociaux, la Police nationale, la Police municipale, les services de l'État et l'autorité judiciaire.

Le GSRI n'a pas vocation à se substituer aux forces de l'ordre nationales ou municipales. Chacun a ses compétences et ses responsabilités.

Le GSRI s'inscrit dans un continuum de sécurité où l'ensemble des acteurs – les forces de l'ordre, la justice, les bailleurs sociaux, les collectivités et les services de prévention – travaillent ensemble pour répondre plus efficacement aux difficultés rencontrées sur le terrain.

Ces dernières années, les troubles du quotidien prennent une nature différente, profondément marqués par les narcotrafiquants alors que les missions restent les mêmes : intervenir dans des contextes très difficiles, au cœur du logement social, là où les tensions, les occupations illicites, les trafics et les troubles du quotidien fragilisent la vie des habitants. Les agents accomplissent un travail indispensable, au service des locataires et je le souligne, dans un cadre légal, avec des agents formés qui interviennent pour protéger des locataires, souvent parmi les plus modestes, et pour rétablir la tranquillité dans les résidences. Ils constatent certaines infractions dans le cadre de leurs prérogatives et assurent une présence visible qui contribue à prévenir les troubles. Leur action est avant tout tournée vers la protection des habitants et la reconquête des espaces de vie collectifs.

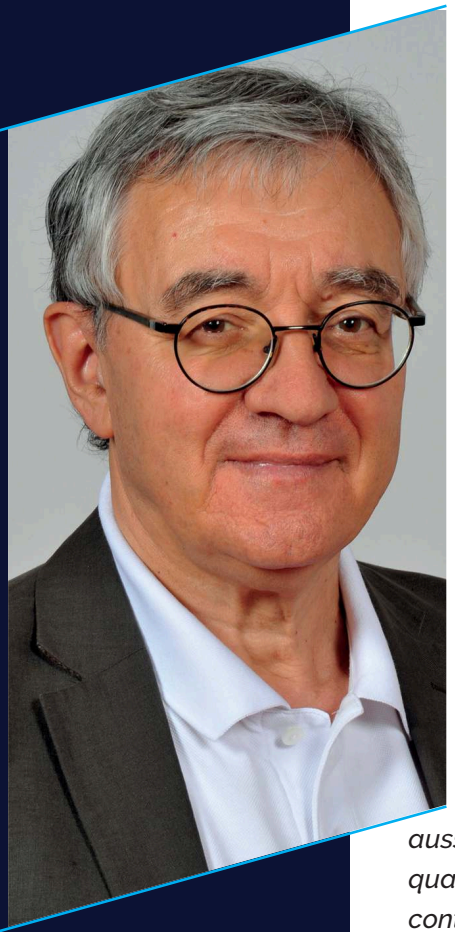
Mais le rôle du GSRI ne s'arrête pas là. Les rondes permettent également d'assurer une veille technique bâtimentaire des gaines techniques, du bon fonctionnement des ascenceurs ou encore de fuites d'eau. Les anomalies constatées sont signalées aux services concernés des bailleurs afin de faciliter une intervention rapide.

Le GSRI illustre notre volonté d'agir avec pragmatisme. La sécurité ne repose pas sur une mesure unique mais sur une stratégie globale, fondée sur la coopération, la présence sur le terrain, la prévention et, lorsque cela est nécessaire, la fermeté dans le respect du droit.

En renforçant les partenariats entre les acteurs de la sécurité et les bailleurs sociaux, le GSRI apporte une réponse concrète aux attentes des habitants. Il témoigne de notre engagement à protéger les résidences, à soutenir les locataires et à garantir à chacun le droit de vivre dans un cadre apaisé et sécurisé.

Enfin, le GSRI enrichit et perfectionne ses moyens au service des locataires et des bailleurs. Un dispositif d'alerte « en temps réel » se déploie actuellement et lui permettra d'agir encore plus efficacement. C'est le signe du sérieux de son travail et de sa capacité à se projeter dans le futur des métiers de la tranquillité résidentielle.

Je veux le redire ici, le GSRI, son Directeur Général, ses équipes et ses agents ont toute ma confiance et celle du Maire. »



Michel CALVO

Président du Conseil d'Administration du GSRI
Président d'ACM Habitat

« L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des actions engagées en 2024, tout en marquant une étape de stabilisation et de consolidation du dispositif. Après une année 2024 centrée sur la mise en place et la structuration de l'action, 2025 a permis de renforcer le fonctionnement du groupement et d'affirmer plus nettement son rôle dans le continuum de sécurité. Cette évolution s'est appuyée sur une coopération toujours plus étroite entre les équipes du GSRI, la police nationale, la police municipale et les services juridiques et judiciaires.

L'un des faits marquants de l'année a été l'extension du dispositif à Sète, avec l'adhésion de l'Office de Sète et de la mairie.
Cette évolution a nécessité un investissement conséquent, avec une présence sur place d'une à deux journées par semaine.
Elle a constitué une étape importante dans le développement du groupement, tout en impliquant de nouveaux ajustements organisationnels.

Alors que la première année avait suscité relativement peu de réactions de la part des réseaux de narcotrafic, l'année 2025 a été marquée par une opposition plus visible.
Ces réactions se sont traduites à la fois sur le terrain, au cours des interventions des équipes, mais aussi par des actes plus graves, comme l'incendie de quatre véhicules ou encore des agressions dans le contexte de la campagne municipale. Cette montée des tensions démontre que l'action engagée produit des effets réels, mais qu'elle expose également davantage le dispositif.

L'année 2025 a aussi mis en lumière des difficultés de recrutement et un renouvellement du personnel plus rapide que prévu. La durée parfois très courte de présence de certains agents nous oblige à relancer régulièrement l'ensemble du processus de recrutement : étude des candidatures, organisation des tests, vérifications auprès de la préfecture, de la police nationale et des services compétents. Cette situation mobilise fortement nos équipes et engendre une charge de travail importante sur le plan humain et organisationnel.

Dans le même temps, l'activité s'est intensifiée.
La connaissance des résidences s'est approfondie, mais cette évolution entraîne aussi une transformation des modes d'intervention, avec la nécessité de projeter plus rapidement des équipes selon les situations rencontrées. Cette montée en puissance impose donc une adaptation constante de l'organisation.

Enfin, l'année 2025 a aussi été marquée par une réflexion sur l'avenir du dispositif. Des contacts ont été noués avec d'autres collectivités ou bailleurs, comme Alès et auparavant Avignon ou Lyon, ce qui montre que le modèle suscite de l'intérêt au-delà de son périmètre initial. Dans le même temps, le groupement continue de faire l'objet de questionnements de la part d'une partie de l'opinion publique.

Dans ce contexte, il apparaît important de renforcer la communication institutionnelle, en multipliant les prises de parole et en valorisant davantage les résultats obtenus, afin de mieux faire connaître le rôle du groupement et de rendre plus visible l'utilité de son action au quotidien. »



Steve LEFEBVRE
Directeur Général du GSRI
Directeur Proximité,
Sûreté et Cohésions des Territoires,
Altémed

« L'année 2025 marque une étape importante dans l'histoire du GSRI. Deux ans après sa création, notre groupement a confirmé sa place dans le paysage héraultais de la sûreté et de la tranquillité résidentielle. Ce qui n'était encore, en 2023, qu'une ambition partagée entre plusieurs bailleurs est aujourd'hui devenu un dispositif reconnu, pleinement inscrit dans le continuum de sécurité et au service des habitants de notre territoire.

Cette année a été celle de la consolidation et de la montée en puissance. L'arrivée de nouveaux membres, le renforcement des effectifs, la création d'un second groupe opérationnel et la mise en place d'une présence sept jours sur sept traduisent une même volonté : être toujours plus présents, plus réactifs et plus proches des réalités du terrain.

Car derrière les chiffres et les indicateurs, il y a avant tout une mission. Celle de préserver la tranquillité résidentielle, de protéger le cadre de vie des habitants et de garantir à chacun le droit fondamental de vivre en sécurité. La tranquillité et la sécurité sont les premières des libertés. Elles sont la condition du bien-vivre ensemble, de la confiance retrouvée et de la cohésion de nos quartiers.

Depuis sa création, le GSRI a fait le choix de la prévention, de la présence et du dialogue. Notre action repose sur une conviction simple : la sécurité ne se résume pas à la seule réponse aux troubles ; elle se construit aussi par la proximité, la connaissance des territoires et la coopération entre les acteurs. C'est dans cet esprit que nous travaillons chaque jour aux côtés de la Police Nationale, des polices municipales, des collectivités, des services de l'État et de l'ensemble de nos partenaires. Cette complémentarité est notre force. Elle donne tout son sens à l'action que nous menons au service des résidents.

L'année écoulée a également rappelé que l'engagement en faveur de la tranquillité résidentielle exige constance et détermination. Les tensions rencontrées sur certains secteurs, les violences subies par nos agents ou encore les actes d'intimidation dont le groupement a été la cible démontrent que notre action produit des effets concrets. Ils rappellent surtout l'importance du professionnalisme et du courage des femmes et des hommes qui composent le GSRI. Je souhaite leur rendre hommage. Leur engagement quotidien, souvent discret mais toujours exemplaire, est la plus grande richesse de notre institution.

À l'heure où le GSRI s'affirme comme un acteur incontournable de la sécurité résidentielle dans l'Hérault, une nouvelle étape s'ouvre devant nous. Nous devons continuer à grandir, à innover et à renforcer notre présence au plus près des attentes des habitants. Plus qu'un dispositif, le GSRI est devenu une aventure collective, portée par des valeurs de proximité, de confiance et d'exigence, au service d'une ambition commune : permettre à chacun de vivre sereinement dans son quartier.

Parce que la tranquillité résidentielle n'est jamais acquise, mais toujours à construire, nous poursuivrons cette mission avec humilité, détermination et fidélité à ce qui fait notre raison d'être : servir les habitants et contribuer, chaque jour, à faire de la sécurité un facteur de liberté et de cohésion. »

01

LE GROUPEMENT





DATES CLÉS

2023

• Création du GSRI avec 2 bailleurs sociaux et la Ville de Montpellier : ACM Habitat et FDI Habitat

2024

• 3 bailleurs sociaux ont intégré le GSRI : CDC Habitat Social, Erilia et SFHE
• Augmentation du nombre d'agents sur le terrain
• Une présence terrain 4j/7j

2025

• Intégration de deux nouveaux bailleurs : Promologis et Sète Thau Habitat
• Passage des agents sur Sète
• Une présence sur le terrain passant de 4j/7j à 7j/7j

GSRI
Groupement de Sûreté Résidentielle Interbailleurs
TRANQUILLITÉ RÉSIDENTIELLE

LE GROUPEMENT

NOTRE VISION

Depuis sa création, le GSRI porte une conviction simple : pour bien vivre ensemble, la tranquillité dans les résidences d'habitat social doit être une priorité.

Parce que les troubles du quotidien fragilisent le cadre de vie, le GSRI agit au plus près des habitants, par une présence humaine régulière, visible et professionnelle.

Chaque jour, nos agents interviennent au cœur des résidences, créant un lien de confiance avec les locataires. Leur présence n'est pas seulement dissuasive : elle est rassurante.

Ce que nous faisons, ce n'est pas seulement sécuriser. C'est contribuer à offrir un cadre de vie apaisé, pour que chacun puisse rentrer et vivre chez soi sereinement.

En 2025, le GSRI consolide son organisation et confirme son rôle d'acteur structurant de la sûreté résidentielle, au service de ses membres et des habitants.



NOTRE MISSION

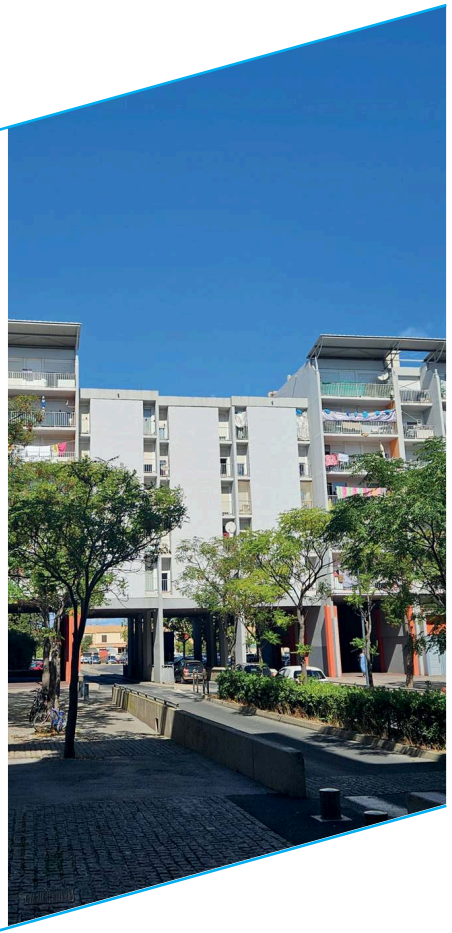
Le GSRI œuvre chaque jour pour garantir la tranquillité résidentielle des habitants du parc social sur son périmètre d'intervention Nos équipes sont présentes dans les résidences afin de prévenir et faire cesser les troubles, sécuriser les espaces partagés et contribuer à un cadre de vie serein pour les locataires.

Pour cela, nos agents réalisent différents types de rondes : des rondes générales sur l'ensemble du parc, des rondes ciblées sur des lieux aux problématiques identifiées ainsi que des rondes menées à la demande des bailleurs. Ils effectuent également des rondes d'initiative sur les sites identifiés comme sensibles, afin d'assurer une présence régulière, détecter rapidement les situations à risque et maintenir un lien de proximité avec les habitants

Le GSRI agit en complémentarité des autres acteurs de la sécurité et de la prévention.

En s'appuyant sur un travail de coordination avec ses partenaires, il apporte une réponse cohérente, humaine et adaptée aux réalités du terrain.

LE GROUPEMENT



ÉTAT FINANCIER

Les états financiers certifiés du GSRI portent sur une période de dix-huit mois, du 7 juillet 2023 au 31 décembre 2024, correspondant à la phase de création, de structuration et de montée en charge du groupement.

Sur cette période, le GSRI a mobilisé un budget global de **1 600 603 €**, traduisant la mise en œuvre opérationnelle effective du dispositif.

Ce budget se répartit principalement autour de deux grandes catégories de dépenses :

- Les charges liées au personnel, qui constituent le principal poste de dépenses du groupement.
- Les charges de fonctionnement nécessaires à l'activité quotidienne (équipements, déplacements, logistique, moyens techniques).

Le total du bilan s'établit à **1 163 167 €**, illustrant les moyens mobilisés pour assurer la continuité du service, tant en ressources humaines qu'en moyens matériels.

Conformément à son modèle économique, le GSRI fonctionne à prix coûtant, sans recherche de profit, et présente un résultat comptable à l'équilibre.
Le financement du groupement est également soutenu par des subventions accordées par les villes de Montpellier, Juvignac et Sète.

NOS MEMBRES

Le GSRI est organisé sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Économique (GIE), réunissant sept bailleurs sociaux engagés dans une démarche commune de sûreté et de tranquillité résidentielle : ACM Habitat, FDI, CDC Habitat Social, Erilia, SFHE, Sète Thau Habitat et Promologis.

Sa gouvernance repose sur un Conseil d'administration composé des représentants des bailleurs membres. Un président est désigné parmi eux. Le groupement comprend des membres fondateurs (ACM Habitat, FDI Habitat, CDC Habitat Social, ERILIA et SFHE) ainsi que des membres adhérents.
La gestion opérationnelle du GSRI est assurée par son Directeur Général qui exerce les fonctions d'administrateur unique. A ce titre, il représente le Groupement auprès de ses membres et de l'ensemble de ses partenaires et rend régulièrement compte de son activité au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se réunit régulièrement afin de suivre l'activité du GSRI, d'apprécier les actions engagées en matière de prévention et de tranquillité résidentielle, et de fixer les orientations stratégiques et budgétaires du groupement.

Le GSRI intervient exclusivement au bénéfice de ses membres, dans le respect de son objet social. Son fonctionnement repose sur un modèle à prix coûtant, garantissant une gouvernance partagée, transparente et tournée vers l'intérêt collectif des bailleurs et de leurs résidents.

LE GROUPEMENT

COOPÉRATIONS OPÉRATIONNELLES

L'action du GSRI s'inscrit dans une dynamique de coopération opérationnelle structurée avec l'ensemble des acteurs engagés dans la gestion et la sécurité des résidences d'habitat social. Les échanges réguliers avec les bailleurs membres et fondateurs, à l'origine de la création du dispositif aux côtés de la Ville de Montpellier et Sète, permettent de partager les constats de terrain, d'identifier les priorités d'intervention et d'adapter les actions aux réalités locales.

Selon les situations rencontrées, le GSRI travaille également en lien avec les services municipaux, les forces de sécurité et les différents partenaires institutionnels compétents. Cette coordination contribue à une prise en charge cohérente, complémentaire et lisible des problématiques de sûreté et de tranquillité résidentielle, sans se substituer aux dispositifs existants.



Ces coopérations opérationnelles renforcent l'efficacité globale du dispositif, améliorent la réactivité face aux situations complexes et inscrivent l'intervention du GSRI dans une approche partenariale durable, au service de la tranquillité résidentielle et de la qualité du cadre de vie.

Par sa présence et son action quotidiennes au sein des résidences d'habitat social et par les liens qu'il entretient avec les acteurs publics et les bailleurs sociaux, le GSRIparticipe à une mission d'intérêt général. Son action contribue à préserver la tranquillité résidentielle, à améliorer le cadre de vie des habitants et à renforcer le lien social dans les quartiers où il intervient.



02

BILAN D'ACTIVITÉ 2025



Les résidences suivies par le GSRI sont régulièrement confrontées à des atteintes à la tranquillité résidentielle. Parmi les situations les plus fréquemment rencontrées figurent les occupations abusives des parties communes, notamment au sein des parkings souterrains, des halls et des abords immédiats. Certaines résidences sont également touchées par des phénomènes de trafic de stupéfiants dont l'intensité varie selon les secteurs. Ces activités se concentrent principalement dans les parties communes et, dans certains cas, au seins des gaines techniques, détournées de leur usage initial.

Les équipes sont par ailleurs confrontées à des pratiques de mécanique sauvage sur le patrimoine des bailleurs, pouvant entraîner l'abandon ou le stationnement prolongé de véhicules hors d'usage et dégrader la qualité du cadre de vie.

Enfin, les nuisances sonores continuent dans plusieurs résidences. Elles résultent aussi bien de comportements individuels, tels que les conflits de voisinage ou l'usage excessif de musique que de regroupements et d'occupations inappropriées des espaces communs.



CHIFFRES CLÉS

	2023	2024	2025
Rondes générales	381	2066	1187
Rondes ciblées	118	763	274
Rondes partenaires	20	143	104
Opérations conjointes	0	13	5
Evictions	42 (pour un total de 159 individus)	222	144 (pour un total de 567 individus)
Constatations de nuisances sonores	02	34	19
Découvertes de produits et d'objets illicites	80	209	133
Constatations de mécanique sauvage	24	39	10

BILAN D'ACTIVITÉ 2025

En 2025, le GSRI est intervenu sur plus d'une cinquantaine de sites répartis sur son périmètre d'action. Parmi eux, certaines résidences ont concentré une part importante de l'activité opérationnelle, en raison de troubles récurrents, d'occupations abusives ou de signalements réguliers des bailleurs et des habitants.

Au total, 2 545 rondes générales ont été réalisées sur l'année 2025, assurant une présence régulière et dissuasive au sein des résidences. Ces rondes constituent le cœur de l'activité du GSRI et assurent une présence régulière dans les résidences ainsi qu'une surveillance continue des parties communes.
En complément des passages quotidiens, 1 002 rondes ciblées ont été déployées sur des sites identifiés comme sensibles ou faisant l'objet de problématiques spécifiques. Ces interventions renforcées traduisent une adaptation des moyens aux réalités du terrain et une mobilisation accrue sur les secteurs prioritaires.

Au cours de l'année 2025, les équipes ont également procédé à 348 évictions, concernant au total 1 385 individus. Ces interventions visent à mettre fin à des occupations abusives des parties communes et à des regroupements inadaptés. Elles participent directement au rétablissement de la tranquillité résidentielle.



La vigilance exercée sur le terrain a par ailleurs conduit à 238 découvertes de produits ou d'objets illicites principalement sur les sites nécessitant une attention particulière.

Enfin, 7 opérations conjointes ont été menées avec les forces de l'ordre, renforçant la cohérence et l'efficacité des interventions sur les situations complexes.

L'analyse des interventions réalisées permet d'identifier les principales problématiques rencontrées sur le patrimoine suivi par le GSRI, notamment les occupations abusives des parties communes, les nuisances et les découvertes d'objets ou de produits illicites. Ces constats contribuent à orienter les actions et les moyens déployés sur le terrain.

ILS TÉMOIGNENT



Twiggy RIDDE
Responsable opérationnelle

Le GSRI s'est inscrit, au cours de l'année 2025, dans une dynamique soutenue de développement et de montée en puissance de son activité. Dans ce cadre, le bailleur Sète Thau Habitat a intégré le GIE à compter du 16 janvier 2025, incluant six résidences sensibles situées sur l'Île de Thau. Par ailleurs, le 1er septembre 2025, le bailleur Promologis a rejoint le dispositif avec deux résidences supplémentaires, portant ainsi le nombre total de résidences couvertes à 54, contre 41 en 2024.

Une activité en forte progression au service de la tranquillité résidentielle

L'année 2025 marque une montée en puissance significative de l'activité du GSRI. Grâce au renforcement du dispositif et à l'élargissement de son périmètre d'action, les équipes ont intensifié leur présence sur le terrain et accru leur capacité d'intervention au bénéfice des résidents et des bailleurs. Cette dynamique se traduit par une hausse notable de l'ensemble des indicateurs opérationnels : 2 545 rondes générales réalisées, incluant la veille technique bâtimentaire, contre 2 066 en 2024 ; 1 002 rondes ciblées déployées en réponse à des troubles identifiés, contre 763 l'année précédente ; 308 rondes partenaires effectuées à la demande des bailleurs, soit plus du double de l'activité enregistrée en 2024.

Cette progression s'explique notamment par une évolution majeure de l'organisation du service. Depuis le 17 mars 2025, le GSRI assure une présence opérationnelle 7 jours sur 7, rendue possible par la création d'un second groupe opérationnel. Avec deux équipes de 16 agents, le groupement dispose désormais de moyens renforcés lui permettant d'accroître sa présence dans les résidences, d'améliorer sa réactivité et de répondre plus efficacement aux sollicitations du terrain.

L'année 2025 a également confirmé l'importance du travail partenarial. Les opérations conduites en coordination avec les forces de l'ordre ont permis de traiter plusieurs situations complexes portant atteinte à la tranquillité résidentielle et de renforcer l'efficacité des actions engagées sur les secteurs les plus sensibles.

Cette montée en puissance s'est accompagnée d'un effort soutenu en matière de professionnalisation.

Au cours du dernier trimestre, les agents ont bénéficié de formations mensuelles dispensées par un formateur de la Police nationale. Ces sessions contribuent au maintien des compétences, à l'amélioration des pratiques professionnelles et au renforcement de la sécurité des interventions. Cette démarche sera poursuivie et amplifiée en 2026.

Depuis sa création, le GSRI poursuit une ambition claire : contribuer au renforcement du sentiment de sécurité des habitants tout en accompagnant les bailleurs dans la préservation de leur patrimoine.

Les résultats enregistrés en 2025 confirment la pertinence de cette approche fondée sur la proximité, la prévention et la présence quotidienne sur le terrain. Fort de cette dynamique, le GSRI abordera l'année 2026 avec la volonté de poursuivre son développement. Plusieurs projets structurants sont à l'étude, notamment la création d'antennes territoriales dans d'autres villes, afin de rapprocher encore davantage le service des résidents et de répondre aux besoins croissants en matière de tranquillité résidentielle.

ILS TÉMOIGNENT

Arthur GARNIER
Responsable opérationnel adjoint

« L'année 2025 a constitué une étape importante dans le développement du GSRI.
Elle a d'abord été marquée par l'intégration du bailleur Sète Thau Habitat dès janvier, puis de Promologis en fin d'année, confirmant l'intérêt croissant porté au dispositif et renforçant son périmètre d'intervention.

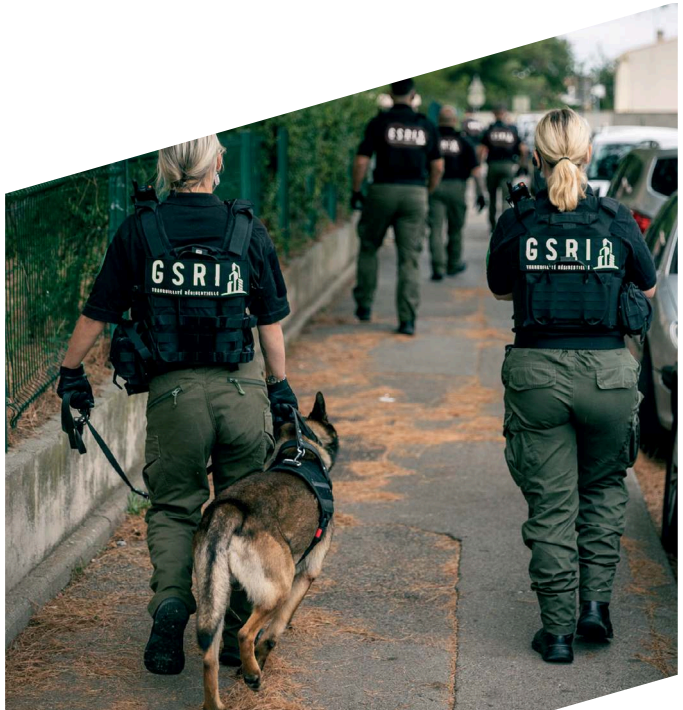
Afin de répondre à l'augmentation des besoins et à l'intensification de l'activité, le GSRI a poursuivi sa montée en puissance avec la création d'un deuxième groupe permettant une couverture opérationnelle 7j/7.

L'activité a été particulièrement soutenue tout au long de l'année, notamment sur les sites confrontés à des phénomènes de trafics de stupéfiants.
Les nombreuses découvertes réalisées dans les parties communes témoignent de la vigilance constante exercée par les agents et de leur présence régulière au sein des résidences.

Cette action renforcée s'est toutefois inscrite dans un contexte parfois plus tendu.
Les équipes ont été confrontées à plusieurs faits de violences, d'intimidation et même de menaces de mort, révélant la sensibilité croissante de certaines interventions.

Malgré ces difficultés, nos équipes ont poursuivi leurs missions avec professionnalisme et détermination, maintenant un niveau élevé d'activité et d'évictions au bénéfice de la tranquillité résidentielle.
Les enquêtes de satisfaction menées auprès des locataires ont d'ailleurs révélé un taux de satisfaction de 85 %, traduisant la reconnaissance du travail accompli et l'utilité perçue du GSRI dans les quartiers où il intervient, y compris les plus sensibles.

Enfin, l'année s'est achevée sur un événement particulièrement marquant avec l'incendie de plusieurs de nos véhicules sérigraphiés.
Au-delà des dommages matériels conséquents, cet acte illustre les risques auxquels le GSRI peut être exposé dans l'exercice de ses missions et rappelle l'importance de poursuivre les efforts engagés en faveur de la tranquillité résidentielle et de la sécurité des équipes. »



ILS TÉMOIGNENT

Jonathan
Chef de groupe

« Chaque journée débute par une prise de service collective et la préparation opérationnelle de l'équipe. Nous prenons connaissance de la feuille de route, qui définit les missions à réaliser, puis procédons à la perception de l'armement. Cette phase est essentielle pour organiser efficacement notre action sur le terrain.

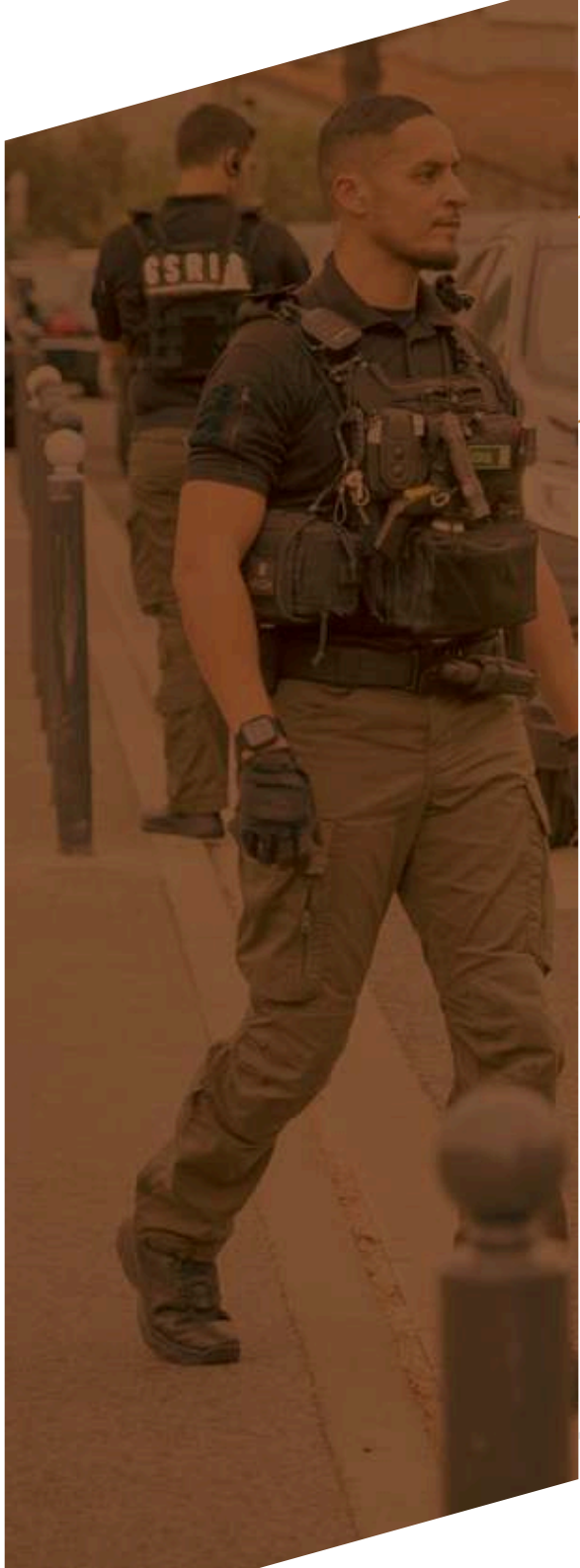
Avec le temps et l'expérience, on apprend à mieux connaître le terrain. On arrive à repérer les changements, à identifier les moments clés pour passer et à adapter notre présence pour être plus efficaces et visibles.

Une part importante de notre travail repose aussi sur la proximité avec les locataires. On prend le temps d'échanger avec eux, de créer du lien et d'être à l'écoute, car c'est une valeur essentielle du GSRI.

On travaille également beaucoup avec les institutions, notamment les services de police et les forces de l'ordre, dans une logique de coopération et de complémentarité au service du public.

La direction est présente et à l'écoute, ce qui est important pour nous au quotidien. Depuis la création du GSRI, on a vu une vraie évolution : l'organisation est plus fluide et mieux structurée.

Il y a aussi un travail important sur le recrutement et la formation des agents, avec une attention portée à l'expérience et à la bonne entente au sein des équipes, ce qui contribue à l'efficacité du dispositif. »



ILS TÉMOIGNENT

Anthony
Chef de groupe

« En tant que chef de groupe au sein du GSRI, mon activité débute par un volet administratif lié à la prise de service. Celui-ci comprend la gestion du prévisionnel des agents, la répartition des effectifs ainsi que l'identification des missions à venir, afin de savoir précisément où chacun est engagé dès le début du service.

Au quotidien, je suis chargé de faire appliquer les missions qui me sont confiées par ma direction, tant pour moi-même que pour les agents placés sous ma responsabilité. Je veille à leur bonne exécution ainsi qu'au respect des consignes et des procédures en vigueur.

Je suis également un relais entre les agents et la hiérarchie, en assurant la transmission des informations et en accompagnant les équipes dans leurs activités.
Une part importante de mes missions repose sur l'anticipation, la gestion des imprévus et la prise de décision rapide, afin de maintenir l'efficacité opérationnelle du service.

Au sein du GSRI, cette fonction m'a permis de développer des compétences en management, en communication et en gestion de situations parfois complexes. Le travail en équipe, la solidarité et l'adaptabilité sont des éléments essentiels qui caractérisent mon quotidien.

Cette expérience est pour moi valorisante, tant sur le plan professionnel qu'humain, et contribue pleinement à mon engagement au sein du service. »



ILS TÉMOIGNENT



Cédric Grail
Directeur Général Altémed

“Le GSRI est devenu en quelques mois un acteur essentiel pour la satisfaction de nos locataires pour d’ACM Habitat. Son action quotidienne contribue directement à renforcer le sentiment de sécurité et la tranquillité résidentielle au sein de nos résidences.

Au cours de l’année écoulée, les équipes du GSRI ont démontré leur engagement pour faire respecter le réglement intérieur des résidences mais également dans l’accompagnement des habitants et la prévention des situations de tension. Grâce à leur présence de terrain, leur réactivité et leur capacité à travailler en étroite coordination avec les partenaires institutionnels et nos équipes de nombreuses situations ont pu être traitées au bénéfice des résidents et de nos équipes de proximité.

Dans un contexte où les enjeux de tranquillité résidentielle demeurent une attente forte de nos locataires, le GSRI confirme pleinement sa place dans la stratégie d’ACM Habitat et du groupe Altémed. Son action constitue un levier majeur pour garantir des quartiers plus apaisés, plus solidaires et plus attractifs.”



ILS TÉMOIGNENT



Brice VERHEECKE
Directeur Général SFHE

« La collaboration avec le GSRI est particulièrement fluide et efficace au quotidien. Elle repose sur une relation de confiance solide, tant entre les équipes de terrain qu'au niveau de la gouvernance. Cette qualité de coopération permet de mener une action coordonnée et cohérente sur l'ensemble des résidences concernées.

Concrètement, les effets sont visibles. Nous constatons une diminution significative des dégradations, notamment des tags et des détériorations qui étaient auparavant récurrentes.
Cette évolution a un impact positif direct, avec une baisse des coûts d'entretien et de réparation. Par ailleurs, les tensions, qu'elles soient entre habitants ou avec des personnes extérieures à la résidence, ont diminué.

La présence régulière du GSRI sur le terrain, associée à une approche de proximité et de prévention, contribue à instaurer un climat plus apaisé et à renforcer le sentiment de sécurité des habitants.

La principale valeur ajoutée du GSRI réside dans sa capacité à agir en amont, de manière continue et structurée. Il agit en complémentarité avec les autres acteurs du territoire et s'inscrit pleinement dans la politique de logement à l'échelle de la métropole.

Le GSRI peut ainsi être résumé comme un dispositif de prévention de terrain, présent au quotidien, efficace et reconnu, qui contribue concrètement à la tranquillité et à la qualité de vie au sein des résidences. »





03

PROJET STRATÉGIQUE

PROJET STRATÉGIQUE



NOTRE PROJET STRATÉGIQUE 2025-2030

Depuis sa création en 2023, le GSRI s'est imposé comme un acteur de référence en matière de sûreté et de tranquillité résidentielle. Il rassemble aujourd'hui les moyens de sept bailleurs sociaux afin d'apporter une réponse coordonnée et adaptée aux enjeux rencontrés dans les résidences d'habitat social de son territoire. Son action repose sur un projet commun structuré autour d'une raison d'être, de missions clairement définies et de valeurs partagées. La proximité, la confiance et la sûreté constituent les principes qui guident l'engagement quotidien des équipes et orientent les relations avec les habitants, les bailleurs et les partenaires. Ces valeurs se traduisent concrètement à travers trois axes majeurs qui fondent l'identité et l'action du GSRI : le professionnalisme, porté par une exigence constante de formation ; la proximité, grâce à une présence régulière au plus près des résidents ; et la rigueur, indispensable à la qualité des interventions et à la crédibilité du dispositif.

NOS RAISONS D'ÊTRE ET MISSIONS

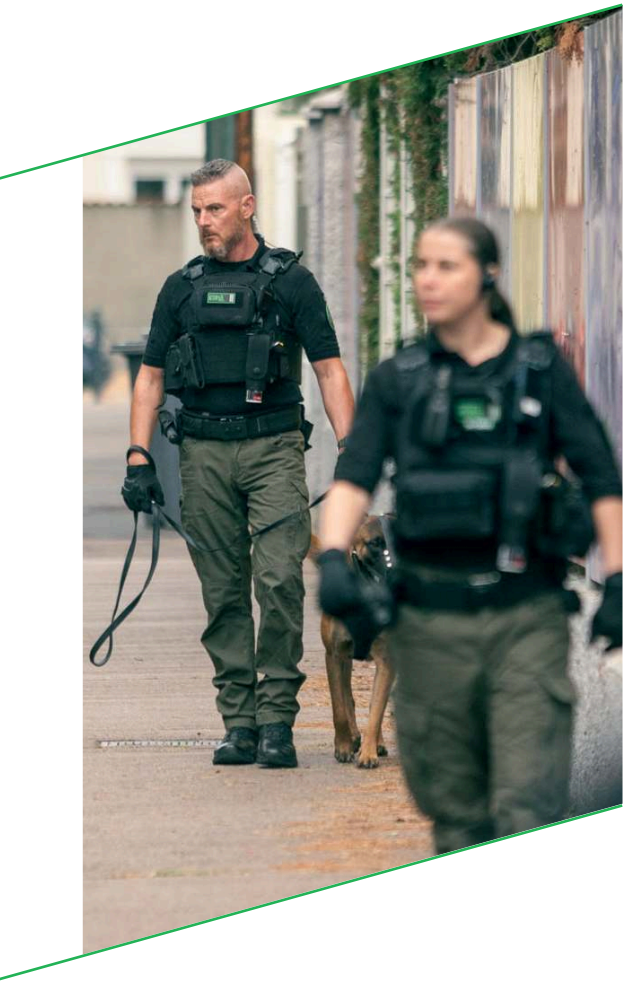
- **Tranquillité résidentielle :** prévenir et faire cesser les troubles, nuisances et occupations abusives.
- **Présence et proximité :** intervenir sur le terrain, en complément des équipes des bailleurs.
- **Prévention ciblée :** renforcer la veille sur les sites sensibles et adapter les actions aux besoins..
- **Coopération opérationnelle :** agir en coordination avec les bailleurs, collectivités et partenaires.
- **Réactivité et professionnalisme :** garantir des interventions structurées, efficaces et conformes au cadre juridique.

NOS VALEURS PARTAGÉES

- **Respect :** agir avec équité, courtoisie et dans le respect de chaque personne, sans distinction d'origine, de condition ou de conviction.
- **Intégrité :** exercer ses missions avec honnêteté, loyauté et exemplarité en toutes circonstances.
- **Professionnalisme :** intervenir avec rigueur, maîtrise et discernement dans le respect du cadre légal et déontologique.
- **Responsabilité :** adopter une attitude proportionnée, rendre compte de ses actions et contribuer à la sécurité des personnes et des biens.
- **Coopération :** favoriser le travail collectif et la complémentarité avec les bailleurs, les habitants, les institutions et les partenaires.

NOS AXES STRATÉGIQUES 2025-2030

Afin d'accompagner son développement et de répondre aux enjeux de demain, le GSRI a défini plusieurs orientations structurantes pour la période 2025-2030 :



- Renforcer la proximité territoriale, par la création d'antennes locales permettant un ancrage plus direct du GSRI au cœur des résidences et une meilleure réactivité.
- Structurer la coordination opérationnelle, avec la mise en place d'une salle de commandement dédiée destinée à centraliser les informations et améliorer le suivi des interventions.
- Développer le lien avec les habitants par la mise en place d' un dispositif d'appel locataire, facilitant les signalements et favorisant une relation plus directe entre les habitants et les équipes du GSRI.
- Développer une approche toujours plus proactive, en planifiant des actions ciblées sur les sites les plus mobilisateurs et en renforçant la prévention des situations à risque.
- Renforcer le pilotage de l'activité, grâce à des indicateurs consolidés, notamment via la mise en place d'outils de Business Intelligence (BI) et une analyse territoriale plus fine des interventions.
- Intégrer des solutions innovantes, notamment par le recours à l'intelligence artificielle, afin d'améliorer l'analyse des données et d'anticiper les situations.
- Inscrire l'action dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE en poursuivant les partenariats engagés (SCOP, Croix-Rouge) et en privilégiant des choix opérationnels durables, tels que l'utilisation de véhicules hybrides.
- Assurer la pérennité du modèle GSRI, dans une logique de mutualisation maîtrisée, la montée en compétence des équipes et le renforcement des coopérations avec les partenaires institutionnels et les bailleurs.

A travers ces orientations, le GSRI entend poursuivre sa montée en puissance et consolider sa place d'acteur de référence de la tranquillité résidentielle, au services des bailleurs, des habitants et des territoires.

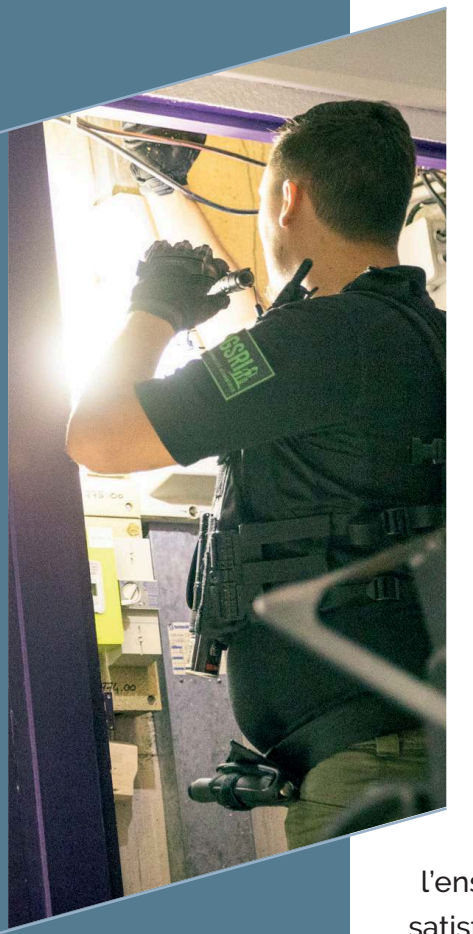


04

TEMPS FORTS 2025



TEMPS FORTS 2025



DES SALARIÉS FORMÉS

En 2025, le GSRI a poursuivi son engagement en faveur de la formation et du maintien en condition opérationnelle de ses équipes. Dans un environnement exigeant, la montée en compétence et l'actualisation régulière des connaissances constitue un enjeu essentiel pour garantir des interventions adaptées et sécurisées.

Chaque agent a bénéficié d'au moins une formation, représentant en moyenne 9 formations pour un total d'environ 7 heures de formation par mois et par agent, en complément des formations obligatoires. Ces sessions permettent de consolider les acquis, de renforcer la maîtrise des procédures et d'actualiser les connaissances réglementaires et opérationnelles.

Ce dispositif de formation continue, associé à l'assermentation des agents et à un encadrement structuré, participe pleinement au professionnalisme des équipes et à la qualité du service rendu aux bailleurs et aux habitants.

DES ÉCHANGES ENRICHISSANTS

En 2025, le GSRI a poursuivi sa démarche de collaboration avec les bailleurs membres et ses partenaires institutionnels. Les échanges réguliers, les retours d'expérience issus du terrain et les temps de concertation ont permis d'adapter les modalités d'intervention et d'améliorer la qualité du service rendu.

Cette dynamique partenariale a fait l'objet d'une évaluation à travers une enquête de satisfaction menée auprès des représentants des sept bailleurs membres. Les résultats témoignent d'une appréciation particulièrement favorable du dispositif : 89 % des répondants considèrent que le GSRI répond pleinement aux besoins de leurs résidences en matière de sécurité, tandis que l'ensemble des personnes interrogées juge la qualité globale des interventions satisfaisante ou très satisfaisante. L'efficacité globale du dispositif obtient quant à elle une note moyenne de 8,6/10.

Au-delà des résultats chiffrés, cette enquête a permis de recueillir des observations et des propositions d'amélioration précieuses. Ces échanges enrichissants confirment la qualité du partenariat développé avec les bailleurs membres et contribuent à l'amélioration continue du dispositif.

LE GSRI FÊTE SES 2 ANS

En 2025, le GSRI a franchi une étape symbolique : celle de ses deux années d'existence. Deux années marquées par une structuration progressive du dispositif, une montée en puissance opérationnelle et la consolidation d'un modèle fondé sur la coopération entre bailleurs.

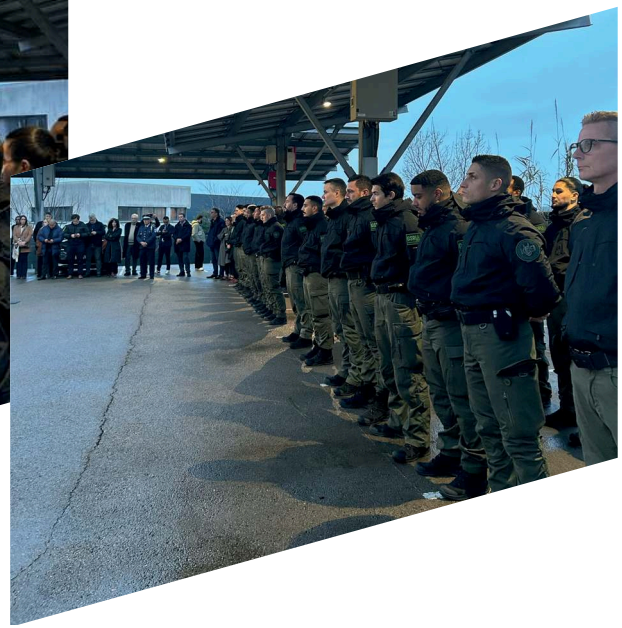
Depuis sa création en 2023, le GSRI s'est imposé comme un acteur reconnu de la sûreté et de la tranquillité résidentielle. La présence régulière des équipes sur le terrain, le développement des interventions ciblées et le renforcement de la coordination avec les partenaires institutionnels ont permis d'inscrire durablement l'action du groupement dans le paysage local.

Cette dynamique a été mise à l'honneur lors de la cérémonie des vœux organisée le 19 janvier 2026, réunissant les agents, les bailleurs membres, les élus locaux et les acteurs institutionnels, parmi lesquels la Préfecture de l'Hérault, du Parquet général et de la DIPN 34. Ce temps fort a permis de saluer l'engagement quotidien des équipes et de rappeler le l'importance du travail menée en complémentarité avec les forces de l'ordre et les collectivités.

Au-delà de la célébration, ces deux premières années témoignent de la solidité du partenariat entre les membres du groupement et les institutions du territoire. Elles ouvrent également une nouvelle phase de développement, tournée vers le renforcement de la proximité avec les habitants, la prévention et l'amélioration continue du service rendu aux résidents.







TEMPS FORTS 2025

DÉPLACEMENT DU PREMIER MINISTRE FRANÇOIS BAYROU

En 2025, le GSRI a été mis à l'honneur à l'occasion du déplacement du Premier ministre et de plusieurs membres du Gouvernement à Montpellier. À cette occasion, les équipes du GSRI, déployées et intégrées au dispositif de sécurité mis en place, ont été présentées aux ministres présents.



Ce temps fort a permis de faire découvrir le GSRI, ses missions en matière de tranquillité résidentielle et son action sur les périmètres urbains sensibles. Il a également été l'occasion de rappeler principes qui fondent l'engagement du groupement : professionnalisme, proximité, sens du service et de l'éthique des agents sur le terrain.

Les échanges intervenus à cette occasion ont suscité un intérêt particulier pour le modèle de coopération interbailleurs développé par le GSRI. Plusieurs membres du Gouvernement ont souhaité mieux comprendre son fonctionnement et les résultats obtenus afin de s'en inspirer dans le cadre de futur politiques publiques et programmes de rénovation urbaine.



Cette reconnaissance institutionnelle constitue un signal fort pour le groupement.
Elle témoigne de la crédibilité acquise en deux années d'existence et confirme la capacité du GSRI à apporter des réponses concrètes aux enjeux de tranquillité résidentielle, bien au-delà du territoire montpelliérain.

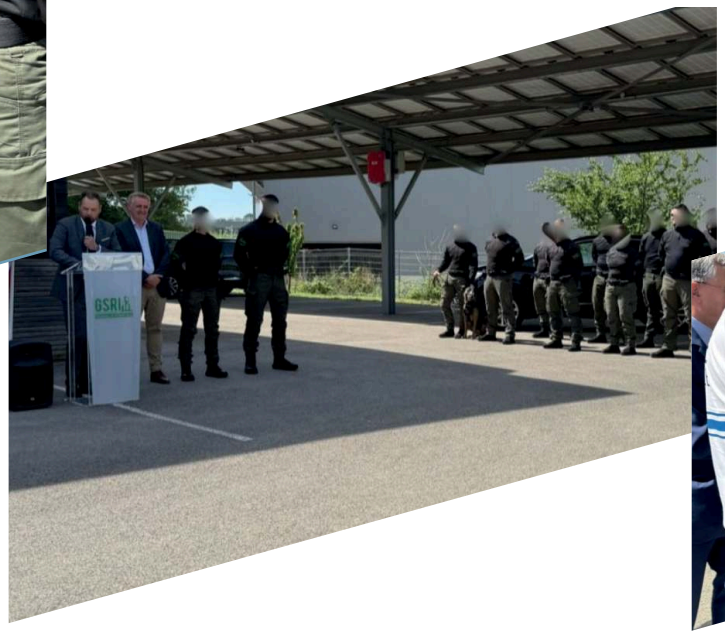
REMISE DES ÉCUSSONS DU GSRI

Le 21 mai 2025, le GSRI a organisé une cérémonie marquante avec la remise officielle de l'écusson à la 2ème section, dans le cadre du passage à une organisation opérationnelle assurant une présence 7 jours sur 7. Cet événement symbolique a permis de valoriser l'engagement des agents et de renforcer l'identité collective du groupement.



À travers ce moment fort, le Directeur Général Steve Lefebvre a rappelé le sens de la mission portée par le GSRI depuis sa création : garantir la tranquillité résidentielle, protéger les habitants et accompagner les bailleurs dans les quartiers nécessitant une attention particulière. Le port de l'écusson incarne ainsi les valeurs du groupement et l'exigence de professionnalisme qui guide l'action quotidienne des équipes.

Cette cérémonie a également mis en évidence la qualité des partenariats développés par le GSRI avec l'ensemble des acteurs de la sécurité des collectivités du territoire. La présence des représentants de la Police nationale, de la Police municipale, de la Gendarmerie nationale, ainsi que des communes du territoire, notamment Montpellier, Juvignac et Sète, a illustré la dynamique collective qui accompagne le développement du dispositif.



Ce temps fort illustre pleinement l'ancrage du GSRI dans le continuum de sécurité et la reconnaissance accordée à son action.





05

FOCUS RH



FOCUS
RH

LES INVESTISSEMENTS HUMAINS ET MATÉRIELS

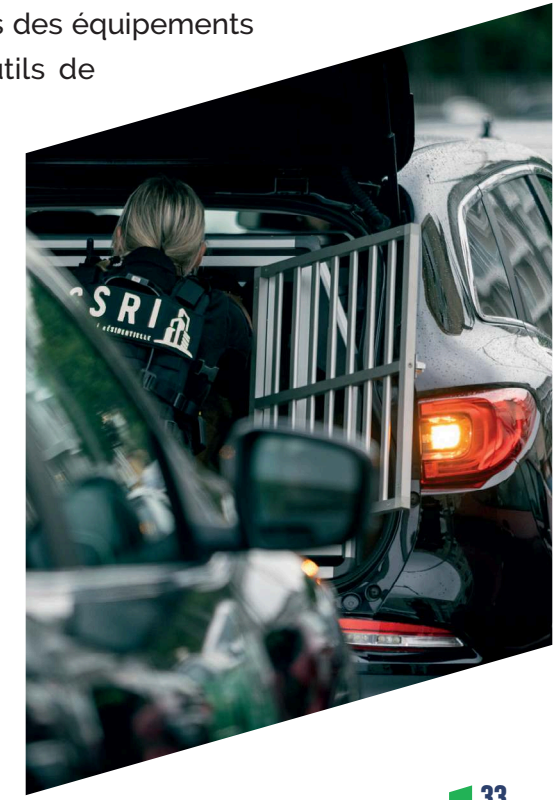
Les investissements réalisés par le GSRI sont principalement orientés vers les ressources humaines, qui constituent la première richesse du groupement et le fondement de son action en faveur de la résidentielle. En 2025, l'effectif moyen du groupement s'élève à 32,37 équivalents temps plein (ETP), illustrant la montée en puissance progressive du service depuis sa création.

Ces effectifs permettent d'assurer une présence régulière sur le terrain et adaptée aux besoins des résidences couvertes. Ils constituent un levier essentiel pour garantir la continuité du service et la réactivité des interventions sur le terrain.



Le développement du GSRI s'est également accompagné d'investissements matériels et logistiques indispensables à l'exercice des missions. Le groupement dispose notamment de quatre véhicules dédiés, facilitant la réalisation des rondes, la couverture du périmètre d'intervention et la rapidité des déplacements. Les agents sont également dotés des équipements nécessaires à leurs missions, ainsi que des outils de communication et des moyens informatiques permettant une coordination efficace des équipes.

L'ensemble de ces investissements s'inscrit dans une logique de sécurité des agents, de qualité du service rendu et de maîtrise des coûts, en cohérence avec le modèle économique du GSRI et les objectifs fixés par les bailleurs membres.



UNE GESTION MAÎTRISÉE AU SERVICE DES OPÉRATIONS



Tessa OLIVATO
Directrice administrative, financière et RH

« L'année 2025 a marqué une évolution significative de notre organisation. Cette progression s'inscrit notamment dans la mise en place de deux sections, qui a conduit à un doublement des effectifs opérationnels.

Cette transformation structurante s'est traduite par une dynamique de recrutement particulièrement soutenue au cours de l'exercice, illustrant à la fois le développement du groupement et sa capacité à attirer de nouveaux talents, indispensables pour répondre aux besoins croissants.

Dans ce contexte de croissance, un effort particulier a été porté sur la structuration managériale afin de garantir un encadrement de qualité et une organisation toujours plus fluide. C'est dans cette logique que deux postes de Chef de groupe adjoint ont été créés, permettant de renforcer la coordination opérationnelle et l'accompagnement des équipes.

Plus globalement, ces évolutions traduisent un investissement soutenu dans le capital humain. Notre ambition est de disposer d'une organisation toujours plus structurée, agile et adaptée aux enjeux de développement du GSRI, tout en répondant attentes des membres des membres du groupement et aux besoins du terrain.
L'exercice 2025 se caractérise par une exécution maîtrisée, avec un budget prévisionnel respecté.
L'année a toutefois été marquée par un événement exceptionnel en fin d'exercice, avec la destruction de plusieurs véhicules opérationnels à la suite d'un incendie d'origine criminelle.

Cet incident a nécessité une réévaluation rapide des besoins matériels afin d'assurer la continuité des opérations.

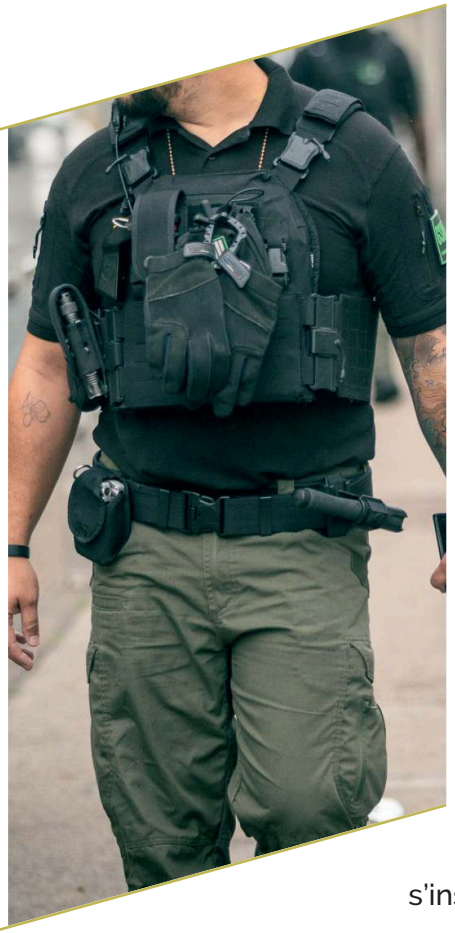
Parallèlement, le GSRI a poursuivi ses investissements structurants, notamment à travers la création d'une armurerie professionnelle.

Cet aménagement constitue une étape importante dans la professionnalisation des moyens mis à disposition des équipes.

En complément, des équipements spécifiques ont été déployés au sein du Centre de Supervision des Opérations (CSO), visant à améliorer le pilotage en temps réel des activités, la coordination des interventions et la qualité du suivi opérationnel. »

L'ÉQUIPEMENT DES AGENTS

Afin d'exercer leurs missions dans des conditions de sécurité adaptées, les agents du GSRI disposent d'équipements réglementaires et de moyens opérationnels leur permettant d'assurer efficacement la veille, les rondes et les interventions au sein des résidences.



Les agents sont dotés d'équipements de protection individuelle et de moyens de communication, indispensables à la sécurité des interventions et à la coordination des équipes sur le terrain.
Ces équipements contribuent à la réactivité du dispositif et à la continuité du service rendu.
Dans le cadre strict de la réglementation en vigueur, les agents sont également équipés d'armes non létales de catégorie D, telles que des bâtons télescopiques et des aérosols lacrymogènes.

Ces équipements sont exclusivement destinés à la protection des agents et à la gestion de situations présentant un risque, et leur utilisation s'inscrit dans une approche proportionnée, encadrée et conforme aux règles applicables.



Le GSRI dispose par ailleurs de moyens logistiques adaptés, notamment de véhicules dédiés, permettant d'assurer la couverture des sites, la réalisation des rondes générales, des rondes ciblées et des interventions à la demande des bailleurs.

Ces moyens renforcent la capacité de déplacement des équipes et participent à la réactivité opérationnelle du service.

L'ensemble des équipements mis à disposition des agents s'inscrit dans une logique de sécurité, de professionnalisation et de qualité du service, contribuant à la fiabilité et à l'efficacité des actions menées par le GSRI au service de la tranquillité résidentielle.

FOCUS
RH

L'ASSERMENTATION DES AGENTS

L'assermentation des agents constitue l'un des fondements du cadre d'intervention du GSRI. Elle traduit l'engagement de chacun à exercer ses missions dans le respect des lois et règlements en vigueur, avec rigueur, impartialité et sens des responsabilités. Cet engagement individuel confère un fondement juridique renforcé à leurs missions et encadre leur posture d'intervention au sein des résidences d'habitat social.

L'assermentation des agents du GSRI constitue un élément essentiel du cadre professionnel dans lequel s'exercent les missions de sûreté résidentielle. Elle vient renforcer la légitimité de l'action du service et garantit que les interventions sont réalisées dans un cadre légal strict et clairement défini.

L'assermentation participe pleinement à la professionnalisation du dispositif. Elle permet d'affirmer une posture d'intervention maîtrisée, proportionnée et respectueuse des personnes, adaptée aux spécificités de la sûreté résidentielle. Elle contribue également à sécuriser l'action des agents dans leurs relations avec les habitants, les bailleurs membres et les partenaires, en rendant lisible et identifiable le cadre dans lequel ils interviennent.



Enfin, l'assermentation constitue un facteur de confiance au sein des résidences. Elle atteste du caractère encadré et responsable des missions exercées par le GSRI et renforce la crédibilité du service auprès des locataires, en affirmant l'exigence de sérieux et de conformité réglementaire qui guide son action.


PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT

CARTE D'AGRÉMENT D'AGENT
ASSERMENTÉ DU GSRI

Délivrée en application des articles L.614-6 et R.614-11
du Code de la sécurité intérieure.

Nom.....

Prénom(s).....

Commissionné(e) par :

Nom.....

Prénom(s).....

Agrément expirant le :/...../.....

Signature du commettant

Signature de l'agent

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



La qualité de vie au travail (QVT) constitue un enjeu majeur pour le GSRI. Elle regroupe l'ensemble des conditions qui influencent l'exercice de l'activité professionnelle des collaborateurs. Elle repose sur des aspects organisationnels, sociaux et matériels. Il s'agit d'un enjeu majeur, qui impacte directement l'environnement de travail et peut influer sur l'absentéisme, la performance des équipes ainsi que le taux de rotation du personnel.

Dans un dispositif opérationnel comme celui du GSRI, la QVT constitue un axe essentiel. Les équipes interviennent sur le terrain, sur des horaires spécifiques, et sont confrontées à des situations parfois sensibles. Le maintien d'un cadre de travail structuré, sécurisé et cohérent représente donc un levier central de professionnalisation et de stabilité.

Le GSRI a engagé une démarche progressive visant à renforcer la qualité de vie au travail, en s'appuyant notamment sur :

- une organisation du service permettant d'assurer la continuité opérationnelle tout en veillant à l'équilibre des équipes ;
- un encadrement de proximité garantissant l'accompagnement des agents et la cohérence des pratiques ;
- une attention portée à la formation et au maintien en condition opérationnelle, afin de renforcer la maîtrise des procédures et la sécurité des interventions ;
- une dynamique d'échanges internes et de retours d'expérience, favorisant la cohésion et l'amélioration continue.

Compte tenu de la nature des missions et des contraintes liées au fonctionnement opérationnel, le télétravail n'est pas mis en place au sein du GSRI. L'organisation repose ainsi sur la présence effective des équipes, indispensable à l'activité terrain et à la coordination du dispositif.

Dans la continuité du projet stratégique 2025-2030, le GSRI poursuivra le renforcement de sa démarche QVT, notamment à travers la structuration des pratiques managériales, le soutien de l'encadrement et le développement d'un environnement de travail toujours plus stable, cohérent et sécurisé. Cette démarche s'accompagnera également de la mise en place d'une ligne d'écoute psychologique accessible via le dispositif de prévoyance, ainsi que de campagnes de sensibilisation destinées à accompagner les agents face aux enjeux liés à leurs conditions d'exercice.

FOCUS
RH

Le rôle social du GSRI et son lien avec le milieu associatif

Au-delà de ses missions de tranquillité résidentielle, le GSRI s'engage activement aux côtés des acteurs associatifs, éducatifs et solidaires du territoire. Cette démarche illustre la conviction selon laquelle la sécurité, le respect, la citoyenneté et le lien social sont indissociables du bien-vivre ensemble.
Comme le rappelle notre engagement : « Le sport rassemble, le partenariat renforce nos actions ».
À travers ses collaborations, le GSRI contribue à créer des passerelles entre les habitants, les associations et les institutions locales.

Cette année, plusieurs partenariats ont illustré cette ambition. Avec SCOP3, le GSRI a privilégié le réemploi pour l'aménagement de ses locaux, s'inscrivant dans une démarche responsable et durable. Aux côtés de la Croix-Rouge française, des équipements de terrain ont pu bénéficier d'une seconde vie grâce à des actions de réutilisation solidaire.



Le GSRI s'est également engagé auprès des jeunes à travers Educap City Montpellier, favorisant la découverte des métiers de la sécurité et de la médiations ainsi que la sensibilisation aux valeurs de citoyenneté, de respect et de vivre-ensemble.

Par ailleurs, les partenariats développés avec 3MTKD et Prox'Raid Aventure témoignent de l'importance accordée au sport comme vecteur d'éducation, d'intégration et de cohésion sociale.

Enfin, la participation du GSRI à des événements de proximité, tels que le Marché de Noël de la résidence Pompignane, contribue à renforcer les liens avec les habitants dans un cadre convivial et fédérateur.
À travers ces actions, le GSRI affirme son rôle d'acteur de proximité engagé au service du territoire montpellierain et du lien social.



GSRI

Groupement de Sûreté Résidentielle Interbailleurs

TRANQUILLITÉ RÉSIDENTIELLE

Parc 2000
589 rue Fabre de Saint Castor
34080 Montpellier

Ouvertaupublic Photos : Olivier Octobre - GSRI - Erilia - SFHE - STH